

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	11 749,58	11 108,40	641,18	5,77
Montant net du chiffre d'affaires	11 749,58	11 108,40	641,18	5,77
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		260 855,68	-260 855,68	-100,00
Autres produits	830,61	1,21	829,40	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	12 580,19	271 965,29	-259 385,10	-95,37
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	135 401,79	107 626,57	27 775,22	25,81
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 030,13	978,53	51,60	5,27
Autres charges	5 416,10	279 652,17	-274 236,07	-98,06
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	141 848,02	388 257,27	-246 409,25	-63,47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-129 267,83	-116 291,98	-12 975,85	-11,16
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	87 490,74	91 283,46	-3 792,72	-4,15
Autres intérêts et produits assimilés	8 428,48	1 149,54	7 278,94	633,20
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges		7 425,46	-7 425,46	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	95 919,22	99 858,46	-3 939,24	-3,94
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	68 872,72		68 872,72	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	68 872,72		68 872,72	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	27 046,50	99 858,46	-72 811,96	-72,92
RÉSULTAT COURANT^{avt impôts} (I-II+III-IV+V-VI)	-102 221,33	-16 433,52	-85 787,81	-522,03
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 805,82	970,00	1 835,82	189,26
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	2 548 860,00		2 548 860,00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 551 665,82	970,00	2 550 695,82	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 000,00	14 000,00	-4 000,00	-28,57
Sur opérations en capital	2 548 860,00		2 548 860,00	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	106,67		106,67	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 558 966,67	14 000,00	2 544 966,67	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-7 300,85	-13 030,00	5 729,15	43,97
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 660 165,23	372 793,75	2 287 371,48	613,58
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 769 687,41	402 257,27	2 367 430,14	588,54
Bénéfice ou Perte	-109 522,18	-29 463,52	-80 058,66	-271,72

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 281,80	4 018,80	1 263,00	1 594,00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 484 946,10	7 421 512,48	2 063 433,62	2 061 090,34
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 163 125,09	20 828,89	1 142 296,20	686 054,43
Autres immobilisations financières	140,40		140,40	140,40
TOTAL (I)	10 653 493,39	7 446 360,17	3 207 133,22	2 748 879,17
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	10 696,01		10 696,01	13 253,02
Capital souscrit - appelé non versé	350 007,00		350 007,00	
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	772 323,49		772 323,49	964 303,16
Charges constatées d'avance (3)	82,66		82,66	176,95
TOTAL (II)	1 133 109,16		1 133 109,16	977 733,13
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	11 786 602,55	7 446 360,17	4 340 242,38	3 726 612,30
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 370 887,00)	720 894,00	20 463,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 587,90	4 587,90
Réserves statutaires ou contractuelles	3 670 925,82	3 700 389,34
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-109 522,18	-29 463,52
SITUATION NETTE	4 286 885,54	3 695 976,72
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	4 286 885,54	3 695 976,72
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		117,26
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 926,00	4 926,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	41 032,04	23 220,52
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	7 398,80	2 371,80
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	53 356,84	30 635,58
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 340 242,38	3 726 612,30
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	53 356,84	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 281,80	4 018,80	1 263,00	1 594,00
21830000 materiel bureau et info.	5 281,80		5 281,80	5 444,08
28183000 amort mat bur inform		4 018,80	-4 018,80	-3 850,08
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 484 946,10	7 421 512,48	2 063 433,62	2 061 090,34
26100100 titres caution mutuelle	114,00		114,00	114,00
26100200 titres france hlm	2 286,74		2 286,74	2 286,74
26100300 titres logicap normandie	152,45		152,45	152,45
26100400 titres cifd	7 811 697,36		7 811 697,36	7 811 697,36
26100600 titres procivis immob	309 391,35		309 391,35	305 835,35
26100700 titres pfn	8 384,70		8 384,70	8 384,70
26100800 titres idfn	1 331 910,00		1 331 910,00	1 264 250,00
26100900 titres corihn				2 548 860,00
26101000 titres habitat et humanisme	20 009,50		20 009,50	20 009,50
26101100 titres uesap	1 000,00		1 000,00	1 000,00
29610400 depreciation titres cifd		7 421 512,48	-7 421 512,48	-7 352 639,76
29610900 depreciation titres corihn				-2 548 860,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 163 125,09	20 828,89	1 142 296,20	686 054,43
27411100 taberkane pms 2012				115,00
27411200 quatresous beaubec pms 2013	10 000,40		10 000,40	11 000,36
27412500 cosquer pms 2010	9 500,00		9 500,00	11 000,00
27413100 donnet pms 2011	864,57		864,57	2 016,69
27414900 lemarchand pms 2012	361,50		361,50	1 084,98
27415100 linant pms 2009	1 750,00		1 750,00	3 250,00
27415500 mazeau pms 2010				525,37
27415700 merault pms 2012				125,00
27416601 lefevre william pms 2021	7 180,48		7 180,48	8 719,24
27417700 bedel pms 2011				1 041,82
27417901 biet claudine pms 2022	1 212,98		1 212,98	1 724,54
27417902 breant david pms 2023	2 979,22		2 979,22	
27417903 saidi said pms 2023	5 268,42		5 268,42	
27418100 foulhioux caisse avance	7 898,00		7 898,00	7 898,00
27419000 moureaux caisse avance	2 928,00		2 928,00	2 928,00
27419200 verane caisse avance	684,00		684,00	684,00
27419903 copro 149 bd graville av. 20				44 597,00
27419908 faucon bruno avance 20	1 198,83		1 198,83	35 717,40
27419913 liot herve avance 21				10 124,00
27419920 copro grigny 2 avance 2022	150 000,00		150 000,00	150 000,00
27419923 bourdon isa avance 2022				-20,00
27419924 philippe claire avance 2022				14 653,63

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
27419927 tasserie beatrice avance 2022				14 126,00
27419933 biet claudine avance 2022				40 080,29
27419934 gouesse thomas avance 2022	19 500,00		19 500,00	18 884,36
27419935 dozias christophe avance 2022				8 991,14
27419938 quibel jacqueline avance 2022				3 100,00
27419939 fauchard odile avance 2022	21 295,14		21 295,14	21 295,14
27419940 frebourg melanie avance 2022	4 492,22		4 492,22	4 492,22
27419942 copro 36 rue lesueur avance 22	73 065,73		73 065,73	59 047,29
27419944 duval reynalde avance 2022				2 737,00
27419947 cagnon emilie avance 2022				14 375,26
27419950 marisa genevieve avance 2022	2 764,00		2 764,00	2 764,00
27419951 vincent emilienne avance 2022				11 434,27
27419953 picq sandrine avance 2022				9 352,00
27419954 belval alexandra avance 2022				22 844,60
27419955 delaunay guy avance 2022	17 701,00		17 701,00	17 701,00
27419956 bazille aldric avance 2022				3 435,00
27419957 colmard jacqueline avance 22	19 500,00		19 500,00	7 901,38
27419958 collin thomas avance 22				7 590,28
27419959 rieme severine avance 2022				6 517,57
27419960 ansart virginie avance 2022				18 943,43
27419961 aamchoune brahim avance 2022				5 389,00
27419962 paumelle veronique avance 22				8 276,28
27419963 vallee stephane avance 2022	12 500,00		12 500,00	24 827,15
27419964 dieulle sebastien avance 2022	9 482,00		9 482,00	2 082,42
27419965 conet jean avance 2022				6 917,53
27419966 marquigny lysiane avance 2022				10 228,93
27419967 gueville jean michel avance 22				19 199,75
27419969 basille benoit avance 2022				19 500,00
27419970 briere claude avance 2022				7 665,00
27419972 achi karim avance 2023	-3 794,31		-3 794,31	
27419977 bryeux laurent avance 2023	19 500,00		19 500,00	
27419979 breant michel avance 2023	16 290,00		16 290,00	
27419980 beaurain eliane avance 2023	4 000,00		4 000,00	
27419981 allain daniel avance 2023	5 303,00		5 303,00	
27419982 lecourtois jean j avance 2023	9 930,75		9 930,75	
27419983 mahieu ginette avance 2023	16 500,00		16 500,00	
27419986 palacios montero avance 2023	19 500,00		19 500,00	
27419989 frebourg francoise avance 2023	267,87		267,87	
27419990 asteriou krissoula avance 2023	15 633,73		15 633,73	
27419991 dubois vincent avance 2023	19 990,00		19 990,00	
27419992 bouganra raja avance 2023	8 221,34		8 221,34	
27419994 lenfant benoit avance 2023	18 808,00		18 808,00	
27419996 trolley lepicard claudine av 23	14 550,00		14 550,00	
27419997 saint saens pascal av 23	9 373,00		9 373,00	
27419998 berdon amie avance 2023	18 000,00		18 000,00	
27420001 rouland victoria avance 2023	19 500,00		19 500,00	
27420002 saidi said avance 2023	3 820,00		3 820,00	
27420004 bertois gregory avance 2023	10 220,00		10 220,00	
27420006 delhez stephane avance 2023	14 999,20		14 999,20	
27420007 florentin paul avance 2023	8 852,05		8 852,05	
27420008 somon noel avance 2023	3 686,00		3 686,00	
27420011 deverre bruno avance 2023	7 460,00		7 460,00	
27420012 cabaret jacques avance 2023	9 865,65		9 865,65	
27420013 malandain daniel avance 2023	26 500,00		26 500,00	
27420014 lancasseur olivier avance 2023	19 499,99		19 499,99	
27420015 delaume patricia avance 2023	17 665,27		17 665,27	
27420016 marie yvonne avance 2023	10 955,00		10 955,00	
27420018 mazire trevet simone avance 23	10 574,40		10 574,40	
27420019 oural jean marie avance 2023	12 498,02		12 498,02	
27420020 noel jeremy avance 2023	1 645,86		1 645,86	
27420022 feray patrick avance 2023	4 285,00		4 285,00	
27420024 vatinel bruno avance 2023	19 000,00		19 000,00	

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
27420025 <i>sauvage helene avance 2023</i>	18 288,57		18 288,57	
27420026 <i>bouteiller anthony avance 2023</i>	19 500,00		19 500,00	
27420028 <i>petit william avance 2023</i>	4 065,00		4 065,00	
27420030 <i>lemiere magalie avance 2023</i>	6 445,52		6 445,52	
27420031 <i>dubec veronique avance 2023</i>	9 522,00		9 522,00	
27420032 <i>coursaux raphaelle avance 2023</i>	4 381,00		4 381,00	
27420033 <i>leclerc christophe avance 2023</i>	9 499,00		9 499,00	
27420034 <i>gouzon nathalie avance 2023</i>	5 406,93		5 406,93	
27420036 <i>aubry marie avance 2023</i>	12 660,00		12 660,00	
27420037 <i>debray odette avance 2023</i>	10 806,37		10 806,37	
27420038 <i>devarieux malvina avance 2023</i>	7 820,55		7 820,55	
27420039 <i>bonamy marie margaux avance 23</i>	4 747,36		4 747,36	
27420040 <i>cahard brigitte avance 2023</i>	8 475,50		8 475,50	
27420041 <i>tabpiemme thierry avance 2023</i>	10 339,76		10 339,76	
27420042 <i>copro massillon/mazeline av 2</i>	247 286,72		247 286,72	
27420043 <i>breant david avance 2023</i>	8 654,50		8 654,50	
29740000 <i>depreciation prets et avances</i>		20 828,89	-20 828,89	-20 828,89
Autres immobilisations financières	140,40		140,40	140,40
27500000 <i>depots cautionnem.verses</i>	140,40		140,40	140,40
TOTAL (I)	10 653 493,39	7 446 360,17	3 207 133,22	2 748 879,17
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	10 696,01		10 696,01	13 253,02
46870000 <i>divers produits a recevoir</i>	10 696,01		10 696,01	13 253,02
Capital souscrit - appelé non versé	350 007,00		350 007,00	
45620010 <i>logicap mt st aignan</i>	50 001,00		50 001,00	
45620020 <i>logicap suresnes</i>	50 001,00		50 001,00	
45620030 <i>logirep suresnes</i>	125 002,50		125 002,50	
45620040 <i>logirys suresnes</i>	125 002,50		125 002,50	
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	772 323,49		772 323,49	964 303,16
51210100 <i>credit du nord</i>				513 033,91
51210200 <i>societe generale</i>	608 959,65		608 959,65	
51210700 <i>credit agricole</i>	8 672,88		8 672,88	101 115,81
51212000 <i>moneybank 96215306149</i>	50 000,00		50 000,00	50 000,00
51212100 <i>moneybank 96139274300</i>	50 000,00		50 000,00	50 000,00
51212200 <i>moneybank 96089575780</i>				50 000,00
51212300 <i>moneybank 96778570755</i>	50 000,00		50 000,00	50 000,00
51212400 <i>moneybank 96581140203</i>				50 000,00
51212500 <i>moneybank 96593043830</i>				50 000,00
51212600 <i>moneybank 96948070335</i>				50 000,00
51870000 <i>interets courus a recevoir</i>	4 690,96		4 690,96	153,44
Charges constatées d'avance (3)	82,66		82,66	176,95
48600000 <i>charges consta avanc</i>	82,66		82,66	176,95
TOTAL (II)	1 133 109,16		1 133 109,16	977 733,13
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	11 786 602,55	7 446 360,17	4 340 242,38	3 726 612,30
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 370 887,00)	720 894,00	20 463,00
10120000 k souscrit- appele non verse	350 007,00	
10130000 capital souscrit appele vers	370 887,00	20 463,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 587,90	4 587,90
10610000 reserve legale	4 587,90	4 587,90
Réserves statutaires ou contractuelles	3 670 925,82	3 700 389,34
10630000 reserves stat. ou contract.	2 839 299,42	2 868 762,94
10630100 reserves impartageables	831 626,40	831 626,40
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-109 522,18	-29 463,52
SITUATION NETTE	4 286 885,54	3 695 976,72
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	4 286 885,54	3 695 976,72
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		117,26
51860000 interets courus a payer		117,26
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 926,00	4 926,00
45670000 associes capital a rembourser	4 926,00	4 926,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	41 032,04	23 220,52
40100300 talenz-castel	357,83	
40100305 cooperative immobiliere orne	18 469,42	18 487,24
40101404 note de frais mr leblanc	375,90	
40101501 orange	228,89	206,89
401inhari inhari	21 600,00	
40810000 frs fact non parvenues		4 526,39
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	7 398,80	2 371,80
46701000 cifd paris (pms gestion lille)	2 371,80	2 371,80
46711000 crediteurs administrateurs	5 027,00	

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	53 356,84	30 635,58
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 340 242,38	3 726 612,30
<p>(1) Dont à plus d'un an</p> <p>(1) Dont à moins d'un an</p> <p>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</p> <p>(3) Dont emprunts participatifs</p>	53 356,84	

mazars

15, Quai Lamandé
BP 1146
76063 Le Havre Cedex



SACICAP LE HAVRE NORMANDIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SACICAP LE HAVRE NORMANDIE

Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété
RCS : LE HAVRE 357 504 018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société SACICAP LE HAVRE NORMANDIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SACICAP LE HAVRE NORMANDIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Le Havre, le 24 mai 2024

DocuSigned by:
Mickaël COMPAGNON
5C857F8E4B21424...

Mickael COMPAGNON

Associé

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 281,80	4 018,80	1 263,00	1 594,00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 484 946,10	7 421 512,48	2 063 433,62	2 061 090,34
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 163 125,09	20 828,89	1 142 296,20	686 054,43
Autres immobilisations financières	140,40		140,40	140,40
TOTAL (I)	10 653 493,39	7 446 360,17	3 207 133,22	2 748 879,17
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	10 696,01		10 696,01	13 253,02
Capital souscrit - appelé non versé	350 007,00		350 007,00	
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	772 323,49		772 323,49	964 303,16
Charges constatées d'avance (3)	82,66		82,66	176,95
TOTAL (II)	1 133 109,16		1 133 109,16	977 733,13
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	11 786 602,55	7 446 360,17	4 340 242,38	3 726 612,30
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 370 887,00)	720 894,00	20 463,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 587,90	4 587,90
Réserves statutaires ou contractuelles	3 670 925,82	3 700 389,34
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-109 522,18	-29 463,52
SITUATION NETTE	4 286 885,54	3 695 976,72
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	4 286 885,54	3 695 976,72
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		117,26
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 926,00	4 926,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	41 032,04	23 220,52
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	7 398,80	2 371,80
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	53 356,84	30 635,58
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 340 242,38	3 726 612,30
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	53 356,84	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	11 749,58	11 108,40	641,18	5,77
Montant net du chiffre d'affaires	11 749,58	11 108,40	641,18	5,77
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		260 855,68	-260 855,68	-100,00
Autres produits	830,61	1,21	829,40	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	12 580,19	271 965,29	-259 385,10	-95,37
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	135 401,79	107 626,57	27 775,22	25,81
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 030,13	978,53	51,60	5,27
Autres charges	5 416,10	279 652,17	-274 236,07	-98,06
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	141 848,02	388 257,27	-246 409,25	-63,47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-129 267,83	-116 291,98	-12 975,85	-11,16
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	87 490,74	91 283,46	-3 792,72	-4,15
Autres intérêts et produits assimilés	8 428,48	1 149,54	7 278,94	633,20
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges		7 425,46	-7 425,46	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	95 919,22	99 858,46	-3 939,24	-3,94
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	68 872,72		68 872,72	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	68 872,72		68 872,72	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	27 046,50	99 858,46	-72 811,96	-72,92
RÉSULTAT COURANT^{avant impôts} (I-II+III-IV+V-VI)	-102 221,33	-16 433,52	-85 787,81	-522,03
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 805,82	970,00	1 835,82	189,26
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	2 548 860,00		2 548 860,00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 551 665,82	970,00	2 550 695,82	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 000,00	14 000,00	-4 000,00	-28,57
Sur opérations en capital	2 548 860,00		2 548 860,00	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	106,67		106,67	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 558 966,67	14 000,00	2 544 966,67	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-7 300,85	-13 030,00	5 729,15	43,97
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 660 165,23	372 793,75	2 287 371,48	613,58
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 769 687,41	402 257,27	2 367 430,14	588,54
Bénéfice ou Perte	-109 522,18	-29 463,52	-80 058,66	-271,72

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 340 242,38 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -109 522,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/04/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et informat 3 à 4 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Il est à noter que les informations chiffrées concernant les immobilisations financières sont en K€.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

A chaque clôture, les titres CIFD font l'objet d'un test de dépréciation. En cohérence avec la pratique de marché dans le secteur bancaire, la méthode retenue consiste à actualiser les projections de flux de capitaux propres jusqu'à l'extinction de l'encours (soit la fin de la période de résolution ordonnée).

Pour la clôture 2023 et comme chaque année, la valorisation de ces titres a été mise à jour. Celle-ci a été réalisée sur la base consolidée selon la méthode des flux actualisés d'écoulement des fonds propres et repose sur les méthodes et hypothèses présentées dans les faits caractéristiques de l'exercice ci-précédemment indiqués.

Ce qui en résulte, qu'au 31 décembre 2023 la valeur nette comptable des titres CIFD détenus par la Société est de 0.80 euros par action.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP. INCORP. INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			
CORP. CORP. CORP.	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencs & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Instal. généc., agencs & aménagts divers			
Autres immos corporelles		5 444		806
Matériel de transport				
Matériel de bureau & info., mobilier				
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL III	5 444		806
FINAN. FINAN. FINAN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	11 962 590		71 216
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	707 024		1 244 240
	TOTAL IV	12 669 614		1 315 456
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	12 675 058		1 316 262

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP. INCORP. INCORP.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II				
CORP. CORP. CORP.	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Instal. généc., agencs, aménagts d.				
Autres immos corporelles			968	5 282	
Matériel de transport					
Mat.bureau, info., mob.					
Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL III		968	5 282	
FINAN. FINAN. FINAN.	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 548 860	9 484 946	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		787 998	1 163 265	
	TOTAL IV		3 336 858	10 648 212	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		3 337 827	10 653 493	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	3 850	1 137	968	4 019
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 850	1 137	968	4 019
TOTAL GENERAL		3 850	1 137	968	4 019

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Immo. corpor.	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	9 901 500	68 873	2 548 860	7 421 512
Autres	20 829			20 829
TOTAL	9 922 329	68 873	2 548 860	7 442 341
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	9 922 329	68 873	2 548 860	7 442 341

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL I						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL II						
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation	9 901 500	68 873	2 548 860	7 421 512
		- autres immobs financières	20 829			20 829
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation						
TOTAL III		9 922 329	68 873	2 548 860	7 442 341	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		9 922 329	68 873	2 548 860	7 442 341	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation					
	- financières		68 873			
	- exceptionnelles			2 548 860		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le tableau des participations fait état des derniers éléments connus qui sont indiqués en K€.

La participation de SACICAP à hauteur de 0.46% du capital de la Société CIFD représente 7811K€ en valeur brute et 459K€ en valeur nette (elle ne fait pas partie du tableau ci-dessous puisque la participation est inférieure à 10% du capital social)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation (10)	Quote-part du c détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1) A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3) 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) IDFN - 124 BOULEVARD DE STRASBOURG 76600 LE HAVRE - 437705080 B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	9 554		16,91	1 264	1 264					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Don de la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ses rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice ci, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 163 125		1 163 125
	Autres immobilisations financières	140		140
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	350 007	350 007		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	10 696	10 696		
Charges constatées d'avance	83	83		
TOTAUX		1 524 051	360 786	1 163 265
REVOIS	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	680 844		
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice	1 244 240		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	787 998		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	83
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	83

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	10 696
Disponibilités	4 691
TOTAL	15 387

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31.12.2023, les associés qui composent le capital social, sont répartis de la façon suivante :

- Personnes Morales : 17 associés
- Personnes Physiques : 41 associés

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 821,00	3,00
Titres émis pendant l'exercice	116 859,00	3,00
Titres remboursés pendant l'exercice	51,00	3,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	123 629,00	3,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		41 032	41 032		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		4 926	4 926		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de litr.)		7 399	7 399		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		53 357	53 357		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
SUBVENTION LOGEO SEINE	10 000	
LIQUIDATION TITRES CORIHN	2 548 860	
Cession (Mise au Rebut - HS) 21830000-6-IPHONE 12 PRO M	107	
REMISE CHEQUES 4054 CAISSE AHCNOR/NOR-HUYN		230
VIR SCP GOMEZ ET BRILLON 02701 A PROCIVIS RBST D		2 426
REMISE CHEQUES 7484073 CAISSE DEPOT AHCNOR-N		150
LIQUIDATION TITRES CORIHN		2 548 860
TOTAL	2 558 967	2 551 666

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 JUN 2024**

Mesdames et Messieurs les Associés,

Nous vous réunissons en Assemblée Générale Ordinaire :

- En application des statuts, pour vous **rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023**, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice, et vous présenter le rapport établi en application de l'article L 215-1-2 du CCH incluant également l'exécution de la convention (missions sociales) passée avec l'Etat le 24 janvier 2023.

Conformément aux dispositions légales, nous vous donnerons lecture des rapports de notre Commissaire aux Comptes.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Sommaire

Partie 1 – Conjoncture et Activité	3
Préambule	3
A. LA CONJONCTURE EN 2023	3
1- Conjoncture	3
2- Hausse des coûts de construction	4
3- Synthèse de l’environnement pour 2024 pour la promotion immobilière	4
B. LE GROUPE POLYLOGIS	4
C. LA SACICAP LE HAVRE NORMANDIE.....	6
1- Les missions sociales	6
2- Activité immobilière	7
3- Faits marquants de l’exercice	7
Partie 2 – Comptes Sociaux	9
A. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L’EXERCICE 2023	9
1- Bilan	9
2- Compte de résultat.....	9
B. AFFECTATION DU RESULTAT	10
C. DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES.....	10
Partie 3 – Informations relatives aux filiales et participations.....	11
A. LE RESEAU PROCIVIS	11
B. CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE CIFD.....	13
C. CAUTIALIS.....	13
D. CORIHN.....	13
E. IMMO DE FRANCE NORMANDIE.....	13
Partie 4 - Administration de la Société	15
A. CONSEIL D’ADMINISTRATION.....	15
B. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE	15
C. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	16
Partie 5 – Informations relatives au capital social	17
A. CAPITAL SOCIAL.....	17
B. ACTIONNARIAT SALARIE	17
Partie 6 – Informations sur les délais de paiement	18
Partie 7 – Evénements importants survenus depuis la clôture de l’exercice	
Perspectives d’Avenir	19
A. Evénements importants survenus depuis la clôture de l’exercice	19
B. Perspectives d’Avenir 2024	19

[Partie 1 : Conjoncture et Activité

A – LA CONJONCTURE EN 2023

1- Conjoncture :

En 2023, ce sont 32 000 logements réservés de moins qu'en 2022 par les particuliers sur les marchés de la promotion immobilière résidentielle.

Dans une trajectoire à la baisse depuis 18 mois **les réservations de l'exercice 2023 flirtent avec les 60 000 réservations unités nettes, en baisse de - 35 % par rapport à l'année 2022.**

La baisse atteint - 54 % par rapport à la dernière année de référence 2019 qui comptait 131 000 logements réservés sur cette année-là.

Néanmoins, 15.000 logements ont été réservés sur le dernier trimestre 2023, contre 19 000 sur le dernier trimestre 2022 (soit - 21 %).

Comme pour l'année 2022, ce sont les investisseurs (particuliers) qui ont manqué le plus au marché sur les 12 derniers mois, moins de 22 000 logements ont été commercialisés sur ce segment, contre 41 000 en 2022, ou 52 000 en 2021. De quoi accentuer les tensions locatives déjà vives sur les marchés français, aussi bien sur les grandes métropoles que les villes moyennes.

Le volume des lancements de nouvelles opérations baisse, comme pour les réservations, de - 35 % sur l'année (autour de 68 000 logements). Mais on retiendra que c'est surtout au 2^{ème} semestre 2023 que ces mises en vente ont baissé dans des proportions conséquentes, avec tout juste 25 000 logements lancés à la commercialisation (- 48 % versus le 2nd semestre 2022).

L'offre de logements disponible se situe toujours autour des 100 000 logements à l'échelle nationale, chiffre équivalent à fin 2022, avec une proportion de logements sur plan qui a logiquement diminué (environ 52 % aujourd'hui, contre 63 % en décembre 2022). Le stock n'a pas explosé à la hausse en 2023 compte tenu de l'affaiblissement des mises en vente de nouveaux programmes, des retraits et abandons d'opérations ces derniers mois, et évidemment des ventes en bloc qui ont été réalisées durant l'année.

Côté prix, après les hausses passées plus proches de + 5 % /an, l'année 2023 restera celle de la pause dans la hausse des valeurs en logement neuf. Les prix moyens à l'échelle nationale sont quasi stables, autour de 5 350 € /m² (stationnement compris, en TVA 20 %).

Géographiquement, peu de territoires échappent à l'effondrement des ventes, et concernant les principales métropoles, les tendances varient du rouge vif à l'orange, à l'image de Nantes Métropole, Bordeaux Métropole, Toulouse Métropole ou Montpellier Méditerranée (- 48 % à - 57 %), de l'Ile-de-France (- 22 %), ou des territoires du Franco-Genois et du Littoral des Alpes Maritimes (- 4 % à - 5 %), rares territoires à limiter la baisse compte tenu d'une clientèle exogène et/ou frontalière, en partie moins sensible à la hausse des taux qui a pénalisé le marché en 2023. Ces baisses enregistrées, cumulées à celles observées en 2022, mettent en évidence l'effondrement de l'activité dans des proportions inédites.

A la crise de l'offre que connaît le marché depuis plusieurs années s'est donc ajoutée en 2022 et poursuivi en 2023 une crise de la demande (et de sa solvabilité), compte tenu de la hausse rapide des taux d'intérêt depuis 2022.

Avec seulement 186 200 autorisations de logements neufs collectifs, l'année 2023 se positionne parmi les pires années pour le logement collectif. Les autorisations de logements collectifs ont chuté de 23 % entre 2022 et 2023, atteignant des niveaux comparables à ceux de 2020, année du black-out en marge de la crise sanitaire. Cette baisse est significative par rapport à la moyenne annuelle de 458 000 logements autorisés entre 2015 et 2018, dont 241 000 logements collectifs. Ce constat va entraîner une disparition progressive de l'offre pour les années qui viennent et aggraver la pénurie de logements, alimentant une crise durable.

2- Hausse des coûts de construction :

La tendance inflationniste du coût des matières premières débutée en 2021 s'est accélérée en 2022 et malgré un fort ralentissement s'est poursuivi en 2023.

Les principales raisons de cette hausse sont la guerre en Ukraine et la décision prise par certains marchés de réduire le flux de leurs exportations et l'application de la nouvelle réglementation environnementale RE2020.

L'ISEE indique une augmentation de 5,4 % du coût de la construction entre le 4^{ème} trimestre 2022 et le 4^{ème} trimestre 2023.

3- Synthèse de l'environnement pour 2024 pour la promotion immobilière :

• Des facteurs inquiétants :

- Coté investisseur, le Pinel ne sera pas prolongé au-delà de 2024.
- Coté accédant, le PTZ est maintenu jusqu'en 2027 mais réservé au collectif. Les maisons individuelles en sont exclues.
- Le chômage historiquement bas, commence à remonter.
- La baisse des taux d'intérêts se fait attendre.
- Les acheteurs sont attentistes, ils attendent une baisse des taux d'intérêt et espèrent une baisse des prix.

B – LE GROUPE POLYLOGIS

Le Groupe Polylogis fédère 1 700 collaborateurs engagés sur un ensemble de filiales détenues majoritairement par l'ESH LogiRep :

- ses ESH Trois Moulins Habitat, Scalix et LogiOuest, LogiRys
- sa filiale spécialisée pour la gestion des publics fragiles (SoliLogis),
- son pôle aménagement avec CitAme,
- son pôle accession avec ses SACICAP et leurs filiales, LogiCap et LogiH, LogiCap Normandie et LogiH Normandie et la SACICAP du Havre),
- son pôle administration de biens avec Immo de France Paris-Île-de-France et CPH Immobilier depuis septembre 2022 et sa participation significative dans Immo de France Normandie.

L'exercice 2023 se termine dans un contexte de tension internationale, l'inflation reste forte et les taux d'intérêt tardent à baisser. Dans ce climat d'incertitude le Groupe Polylogis a maintenu ses objectifs et renforcé son engagement sociétal pour le développement de la ville de demain.

Depuis 4 ans, les équipes évoluent dans un marché de la construction rendu difficile en raison de la rareté du foncier, du blocage des collectivités, et de la hausse du coût de construction. Malgré ces difficultés, les résultats opérationnels du Groupe en 2023 montrent une forte résilience, avec un chiffre d'affaires consolidé de 627 M€ (contre 554 M€ en 2022) et un résultat net consolidé part du Groupe de 34 M€ (contre 51 M€ en 2022).

Le patrimoine du Groupe progresse légèrement à 84 288 logements en 2023 (contre 82 423 logements en 2022), soit une augmentation de 2 %. La vacance locative et les impayés restent à des niveaux très bas en dessous de 0,5 %.

Après la fin du projet Vision 2022 le nouveau projet d'entreprise, Cœur Habitat, sera l'occasion de relever deux grands défis :

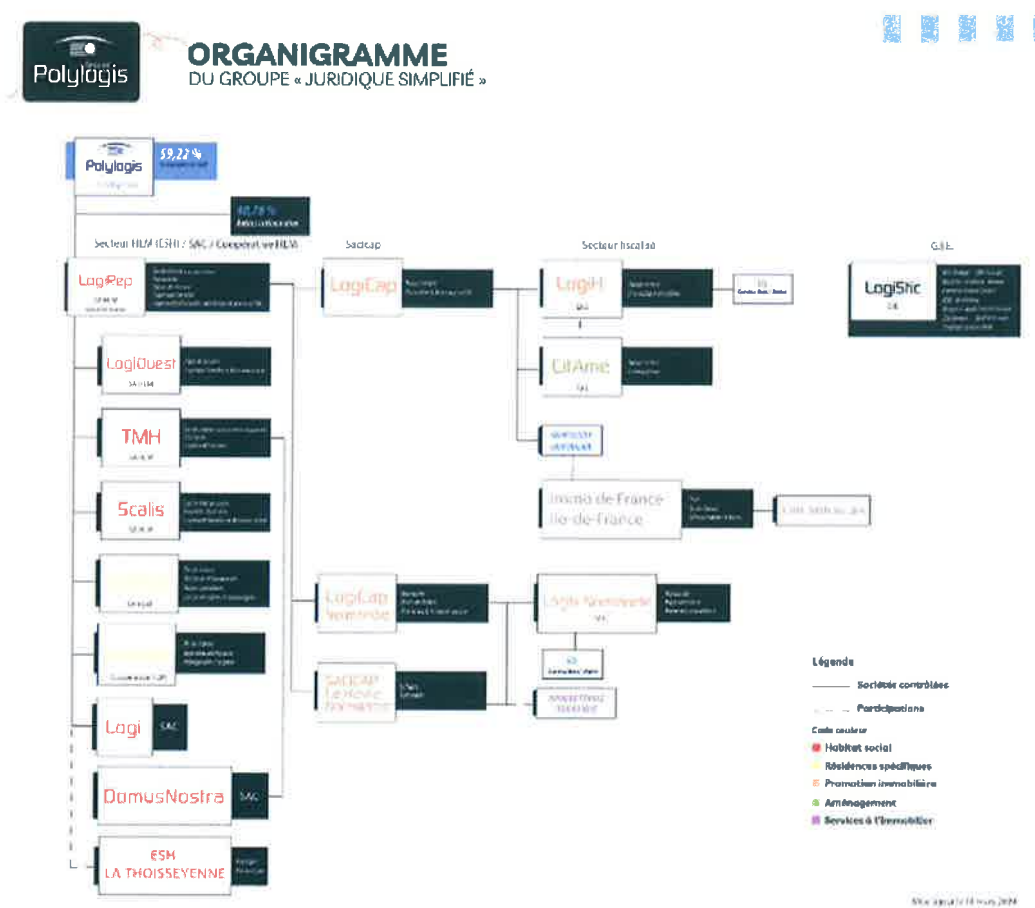
- Permettre à nos clients de vivre dans un logement abordable, de qualité et adapté à leurs besoins.
- Agir avec l'ensemble de nos parties prenantes pour répondre aux défis de la transition climatique, démographique et sociétale.

En 2023, le Groupe a livré 996 logements locatifs (contre 881 en 2022) décomposés en :

- o 766 logements familiaux (676 en 2022)
- o 230 logements spécifiques (205 en 2022)

Les filiales de promotion/accession ont construit et mis en livraison 214 logements.

En Missions Sociales, le Groupe Polylogis a fait le choix depuis 2019 d'une mutualisation des moyens entre ses SACICAP afin d'avoir une force d'intervention plus pertinente notamment sur de gros dossiers de copropriétés dégradées et fragiles. Ceci lui permet aujourd'hui d'être l'un des premiers intervenants dans ce domaine et de participer à des opérations de requalification ciblées par l'Etat en « Plan de sauvegarde », tout en laissant à chaque SACICAP la possibilité d'intervenir localement sur des dossiers de particulier notamment dans le cadre d'économie d'énergie, mise aux normes par rapport aux risques technologiques, réhabilitation et adaptation du logement.



SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ LE HAVRE-NORMANDIE

LA HUNE Espace Coworking 154 rue Victor Hugo – CS 20232 – 76054 Le Havre Cedex

Société Anonyme Coopérative à capital variable - RCS Le Havre n° B 357 504 018 – Code APE 4110 A - TVA n° FR 4135750418

C – LA SACICAP LE HAVRE NORMANDIE

1 Missions sociales

Objectifs et réalisé en 2023

Le réseau Procivis, réuni en Assemblée Générale Extraordinaire mardi 15 novembre 2022, a adopté à l'unanimité la nouvelle convention de partenariat avec l'État. Cette troisième convention marque un tournant dans les relations de Procivis avec les pouvoirs publics et insiste sur la notion de territorialité du Réseau ; avec une convention qui laisse de la liberté aux SACICAP. Elles ont vocation à poursuivre leur soutien aux politiques de l'Habitat dans leurs territoires suivant 2 grands axes : la production (produire du logement social : BRS / PSLA / prêt accession) et la rénovation (Pan Initiatives Copropriétés (grosse urgence politique), Rénovation énergétique (préfinancement ma prime rénov...), Aménagement du territoire, Logements adaptés et décents).

Cette troisième Convention avec l'Etat a été signée le 24 janvier 2023 par Yannick Borde, Président de Procivis UES-AP et Olivier Klein Ministre Délégué à la Ville et au Logement à l'occasion des vœux de Procivis.

Le nouvel objectif pour la période 2023-2030 est de 500 M€ sur 8 ans (vs 380 M€ sur 5 ans) et la création de 4 000 logements en accession sociale (BRS, PSLA, TVA réduite).

Les objectifs de décaissement pour l'année 2023 concernant la SACICAP Le Havre Normandie est de 150 000 € et pour l'ensemble du Groupe Polylogis de 3 150 000 € annuel.

La SACICAP Le Havre Normandie a opté principalement pour le préfinancement des subventions de l'habitat individuel et de quelques copropriétés dégradées et en difficulté, la situation est la suivante :

En Prêts :

Au total l'engagement 2023 est de 2 prêts pour **9 211 €** entièrement débloqués.

Au total l'encours restant dû au 31 décembre est de **39 118 €** pour 9 prêts en gestion.

En Caisse d'avance individuelle :

- Antérieurement à 2023, le nombre de dossiers toujours en cours est de 35. Au 31 décembre, 7 dossiers ne sont pas totalement débloqués pour 18 485 € et 12 dossiers ne sont pas soldés pour un montant restant à percevoir de : 119 943 €.
- En 2023 le nombre de dossiers accordés est de 64 représentant un engagement de 869 732 €. Au 31 décembre 20 dossiers ne sont pas totalement débloqués pour 142 409 € et 48 dossiers ne sont pas soldés pour un montant restant à percevoir de 533 852 €.

Au total l'engagement 2023 est de **869 732 €** dont 142 409 € restent à débloquenter.

Au total l'encours restant dû au 31 décembre est de **653 795 €**.

En copropriétés :

Antérieurement à 2023 :

- 149 Boulevard de Graville : 44 597 € remboursé en 2023
- Grigny 2 : 150 000 € toujours en cours pour 150 000 €
- 36 rue Lesueur : 132 145 € toujours en cours pour 73 066 €

Au titre de l'année 2023 :

- 50 Rue Massillon : 293 584 € dont les avances s'élèvent à 247 287 €
- 88 Rue Jean-Jacques Rousseau : 96 010 € non encore utilisés à reporter sur 2024

Au total l'engagement 2023 est de **293 584 €** dont 46 297 € restent à débloquer (hors JJ Rousseau).

Au total l'encours restant dû au 31 décembre est de **470 353 €**.

En cumul, en 2023 la SACICAP Le Havre Normandie a engagé : 1 172 527 €.

En cumul, de 2010 à 2023, l'encours restant dû au 31 décembre 2023 s'élève à 1 163 266 €.

2 Activité Immobilière

L'entrée de la SACICAP Le Havre Normandie dans le Groupe Polylogis a pour but de permettre le développement de l'immobilier sur la Métropole du Havre et ses environs en mutualisant les moyens techniques et humains avec la SACICAP LogiCap Normandie.

Plusieurs dossiers sont en études mais c'est courant 2024 que des projets pourront prendre corps.

3 Faits marquants de l'exercice

Le 21 octobre 2022, Procvivis lançait l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la SACICAP Le Havre Normandie.

Le 12 janvier 2023 le Groupe Polylogis remettait son dossier de candidature, celui-ci prévoyait :

- Un développement de 30 à 40 logements par an développés en co-promotion avec LogiH Normandie,
- Des participations croisées dans les dossiers missions sociales,
- La poursuite et l'amplification des synergies avec la filiale Immo de France Normandie.
- Le renforcement du capital de la SACICAP, celui-ci étant de 21 288 € (7 096 actions) par un apport en capital de 700 K€, réparti comme suit :
 - LogiRep 250K€
 - LogiRys 250K€
 - LogiCap 100K€
 - LogiCap N . 100 K€
- Une modification de l'actionnariat, des catégories, des collèges et droits de vote.
- Une modification du Conseil d'administration celui-ci a été porté de 5 membres à 11 membres par l'entrée de 6 nouveaux membres du Groupe Polylogis.
- La séparation des pouvoirs entre le Président et le Directeur Général :
 - William BORDEAUX : Président
 - René LEBLANC : Directeur Général

Le 20 février 2023, la SACICAP Le Havre Normandie validait l'offre et le 2 mai 2023 l'UES-AP délivrait un Avis préalable Conforme.

Le 5 juin 2023, l'Assemblée Générale de la SACICAP approuvait les éléments énumérés ci-dessus.

Le 25 octobre 2023, le Conseil d'administration de la SACICAP validait l'émission des bulletins de souscription au capital par les sociétés du Groupe Polylogis à hauteur de 700 K€ et décidait d'un paiement en deux fois, le premier intervenant le 8 novembre 2023 pour 350 K€, le second au plus tard le 31 décembre 2024 pour 350 K€.

Le 8 novembre 2023, la DHUP saisie le 8 juillet 2023, délivrait à la SACICAP Le Havre Normandie, un arrêté l'agréant pour exercer son activité sur le territoire de la Normandie.

Le 14 avril 2023, la SACICAP Le Havre Normandie acquérait 6766 parts de 10 € soit 67 660 € de Immo de France normandie.

Le 12 juillet 2023, la SACICAP Le Havre Normandie acquérait 822 parts de 7 € soit 5 754 € de Procvivis Immobilier.

Le 6 mai 2023, la SACICAP Le Havre Normandie était informée que le Tribunal de Commerce de Rouen avait prononcé la clôture de la SAS CORIHN pour insuffisance d'actif.

Partie 2 : Comptes sociaux

Les comptes sont présentés selon le plan comptable général et dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et de non-compensation.

A – BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

1- Bilan (en k€)

ACTIF (en K€)	2023	2022	PASSIF (en K€)	2023	2022
Actifs nets immobilisés	3 207	2749	Capitaux propres	4 287	3 696
Actifs circulants	1 133	978	Provisions pour risques et charges	53	31
			Dettes (toutes à moins d'un an)		
	4 340	3 727		4 340	3 727

A l'actif

- L'actif immobilisé de 3 207 K€ contre 2 749 K€ en 2022, concerne principalement les immobilisations financières dont CIFD pour 390 K€ de participations nette, Procivis Immobilier pour 309 K€, IDFN pour 1 332 K€ et 1 142 K€ de prêts ou avances aux Missions Sociales déduction faite de 21 K€ de provisions pour pertes éventuelles sur des douteux.
- Le poste actif circulant de 1 133 K€ contre 978 K€ en 2022 concerne essentiellement les autres Créances pour 361 K€ dont 350 K€ de capital à recevoir et 772 K€ de disponibilités contre 964 K€ en 2022.

Au passif

- Les capitaux propres s'élèvent à 4 287 K€ contre 3 696 K€ en 2022, la différence provient de l'augmentation du capital Social de 700 K€, diminuée du résultat déficitaire de l'exercice de 110 K€.
- Les dettes s'élèvent à 53 K€ contre 31 K€ en 2022. Le poste principal concerne le coût de gestion des avances Missions sociales pour 40 K€ dont 18 K€ dû au CIO et 22 K€ à INHARI. Le solde de 13 K€ concerne diverses sommes en attente de paiement.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la société s'élève à 4 340 242,38 € contre 3 726 612,30 € pour l'exercice précédent.

2- Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 580 € contre 271 695 € au titre de l'exercice précédent. En 2023 ils concernent pour l'essentiel la refacturation de prestations de services à IDFN pour 11 749 € contre 11 108 € en 2022. Pour

comparaison en 2022 se poste comprenait une reprise de provision pour créances douteuses de 260 855 €, sans objet pour l'exercice 2023.

- Les charges d'exploitation s'élèvent à 141 848 € contre 388 257 € en 2022. Elles concernent principalement les services extérieurs 135 402 € contre 107 627 € en 2022. Les postes principaux concernent la cotisation à Procivis UES-AP pour 74 135 €, des honoraires pour 6 996 € et des prestations de services pour 40 069 €.
- Ainsi, le résultat d'exploitation ressort à - 129 268 € contre - 116 292 € au titre de l'exercice 2022.
- Le résultat financier ressort à 27 046 € contre 99 858 € au titre de l'exercice précédent. Il est composé de 95 919 € de produits financiers dont 87 491 € de dividendes reçus de nos filiales CIFD et Immo de France Normandie et de 8 428 € d'intérêts sur placements, compensés par 68 873 € de charges financières au titre de la dotation aux provisions en diminution de la valeur des titres de CIFD.
- Ainsi le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à - 102 221 € contre - 16 434 € pour l'exercice précédent.
- Le Résultat exceptionnel est de - 7 301 € contre - 13 030 € en 2022.
- A noter que par suite de la clôture de la liquidation judiciaire, les titres de CORIHN de 2 548 860 € ont été soldés en charges exceptionnelles et compensés par la reprise d'une provision de même montant.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 109 522,18 € contre une perte de 29 463,52 € au titre de l'exercice 2022.

Est joint en annexe au présent rapport, le bilan et compte de résultat de la SACICAP Le Havre Normandie.

B – AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2023 s'élevant à - 109 522,18 € ainsi :

- **Au compte de réserves statutaires et contractuelles : - 109 522,18 €**

C – DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividendes
2022	0
2021	0
2020	0

Partie 3 : informations relatives aux filiales et participations

A- LE RESEAU PROCIVIS

Le réseau est composé de 46 SACICAP (Société Anonyme Coopérative d'Intérêts Collectifs pour l'Accession Sociale à la Propriété), membre du réseau **Procivis UES-AP** (Union d'Economie Sociale pour l'Accession à la Propriété).

PROCIVIS UES-AP :

Procivis UES-AP a pour objet la politique et l'organisation du réseau ;

- Il anime le réseau, veille à sa cohésion, accompagne son développement et assure une communication interne et externe.
- Il est le garant de la continuité de l'activité missions sociales.
- Il régule le réseau avec la délivrance des avis préalable et la mise en œuvre de procédures d'alerte.

Lors du CA de Procivis UES-AP de septembre 2023, a été mis en place un Comité de Suivi et d'Alerte, il est composé de 6 administrateurs dont :

- 3 administrateurs issues de chaque conseil Procivis UES-AP et Procivis Immobilier

Il a pour mission de s'assurer que les SACICAP remplissent convenablement leur objet social

L'UES-AP a également un projet de création d'une Fondation d'Entreprise qui aura pour objectif de devenir un des supports privilégiés de la politique RSE.

PROCIVIS IMMOBILIER :

Procivis Immobilier doit intervenir dans le cas de droit de préemption sur la cession de titres ;

- La SACICAP Le Havre Normandie détient une participation dans le capital de Procivis Immobilier.
- Procivis Immobilier a lancé la mise en place d'une OPPCI en 2019 « La Foncière Procivis » à laquelle SACICAP Le Havre Normandie ne participe pas au capital.

Le modèle coopératif des SACICAP : des bénéficiaires investis dans des missions d'intérêt général :

L'autre spécificité du modèle coopératif est que la richesse créée par les SACICAP et leurs pôles immobiliers ne vient rémunérer aucun actionnaire. Elle permet le développement et l'innovation des sociétés du réseau et le financement **d'actions d'intérêt général**, les « **missions sociales** ». Même si aujourd'hui leur objet est très largement orienté vers les économies d'énergie, elles interviennent également dans le cadre beaucoup plus large tel, la sortie d'insalubrité et l'adaptation du logement. Elles permettent ainsi aux propriétaires occupants modestes d'effectuer les travaux de rénovation et d'adaptation de leur logement.

De 2007 à 2017, la première convention nationale, modifiée par avenant en 2010, a permis de mobiliser le réseau des SACICAP pour l'accompagnement du programme « Habiter Mieux » de l'ANAH à hauteur de 326,6 millions d'euros.

De 2018 à 2022, ce sont 385 millions d'euros qui ont été consacrés au préfinancement des aides à la rénovation des logements des propriétaires modestes et très modestes, soit au travers du volet « territorial » directement auprès des particuliers, soit au travers du volet « copropriétés » dans le cadre de partenariats avec les syndics et les opérateurs désignés pour l'accompagnement des travaux.

Le 24 janvier 2023 Yanick BORDE Président de Procivis UES-AP et Olivier KLEIN Ministre Délégué à la Ville et au Logement., ont signé une nouvelle convention de partenariat Etat-Procivis.

Plusieurs objectifs ont été recherchés pour faire de cette convention de partenariat avec l'État une force pour Procivis

- **plus de liberté** pour les SACICAP, quant à l'objet de leur intervention (soutien à l'accession, précarité énergétique, copropriétés dégradées,...),
- **plus de sécurité et de visibilité** en déconnectant le calendrier de la convention du calendrier politique quinquennal,
- **plus de réciprocité.** Les obligations de la convention 2018-2022 pesaient sur Procivis seul. La nouvelle convention prévoit une réciprocité avec un engagement de l'état de mobiliser du foncier pour soutenir l'activité des filiales des SACICAP.
- **la soutenabilité financière** notre engagement collectif doit être visible pour être valorisable mais ne jamais mettre en péril la santé de nos sociétés, dans un contexte caractérisé désormais par une constante incertitude.
- **la réintroduction d'un volet production en accession sociale à la propriété.** C'est l'objet fondamental des SACICAP.

Le nouvel objectif est de 500 M€ sur une période de 8 ans (vs 327 M€ sur 5 ans). Objectif de 4 000 logements en accession sociale (BRS, PSLA, TVA réduite).

Un engagement vis-à-vis des territoires par le développement de l'activité immobilière :

Les chiffres de l'activité du réseau à fin 2023 :

- Réservations lorsque le marché est en retrait de 35 %, le réseau recule que de 14 %.
- Mise en commercialisation recule de 14 % pour le réseau VS 26 % pour le marché.
- 3 527 réservations (vs 4 125 en 2022 - 14 %)
- Stock à fin 23 : 5 802 (vs 5 021 en fin 2022)
- 513 lots (vs 907 en 2022)
- 793 MI (vs 1 446 en 2022)
- 14 692 locations (vs 14 861 en 2022)
- 3 749 transactions (vs 4 201 en 2022)
- 75 843 lgts en gérance (vs 72 238 en 2022)
- 364 169 lgts en syndic (vs 347 715 en 2022 et 765 204 en 2021)

B – CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE CIFD :

Le 24 mai 2023 a eu lieu l'Assemblée Générale de CIFD.

Les comptes sociaux ont été présentés et approuvés.

La perte de l'exercice 2022, s'élevant à 87 893 233,83 €, est en totalité affectée en report à nouveau.

Le solde débiteur inscrit au compte « report à nouveau » (soit - 87 893 233,83€) est imputé sur le compte « Autres réserves » qui, de ce fait, s'élève à 85 752 931,88 €.

Il a été décidé de procéder à une Distribution Additionnelle de 7 489 302,12€ (soit 0.06 €/action) qui a été prélevée sur le compte « autres réserves » et qui sera versée le 23 mai 2023.

A fin 2023 le montant des encours se montait à environ 7 milliards d'euros (vs 33 Md€ initialement), dont 1 milliard d'encours douteux.

Pour 2024, il n'est pas prévu de versement de dividende.

C – CAUTIALIS :

Les titres détenus dans CAUTIALIS ne sont pas significatifs.

Entrée en gestion extinctive fin 2016, CAUTIALIS a presque achevé son action d'apurement de ses encours. Ainsi, au 31 décembre 2023, l'encours résiduel de la Société ne concernait plus que 19 dossiers, ramenés à 6 fin mars 2024 (exclusivement des dossiers contentieux).

Compte tenu de l'accroissement du rendement des placements, le résultat net de CAUTIALIS a pu être arrêté au niveau positif de 325 K€ vs 200 K€ en 2022.

Ainsi, à terme, la liquidation devrait permettre de restituer potentiellement un boni de 2,43 € par part sociale d'un nominal minimum de 1,50 €.

Après une première réduction de capital social de 12 M€ en 2019, et la restitution progressive des fonds de garantie aux sociétaires, le niveau des fonds propres s'élève à 28.8 M€ au 31 décembre 2023.

En raison du statut coopératif juridiquement contraignant de CAUTIALIS, aucune réduction supplémentaire de capital n'est désormais possible.

Pour 2024, CAUTIALIS et les services de l'ACPR étudient toutes les pistes qui permettraient d'anticiper la fin de la résolution ordonnée.

D – CORIHN :

- La société a été liquidée en 2023. A noter que par suite de la clôture de la liquidation judiciaire, les titres de CORIHN de 2 548 860 € ont été soldés en charges exceptionnelles et compensés par la reprise d'une provision de même montant.

E – IMMO DE FRANCE NORMANDIE :

Cette filiale est détenue à 95 % par les 5 SACICAP de Normandie et à 5 % par Procvivis Immobilier.

La SACICAP Le Havre Normandie détient une participation de 16,91 % du capital soit 1 331 910 € sur un capital de 7 875 500 €.

Immo de France Normandie constitue un groupe dont les deux structures principales sont :

SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE

SOCIETE ANONYME COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF POUR L'ACCESSION A LA PROPRIETE LE HAVRE-NORMANDIE

LA HUNE Espace Coworking 154 rue Victor Hugo – CS 20232 – 76054 Le Havre Cedex

Société Anonyme Coopérative à capital variable - RCS Le Havre n° B 357 504 018 – Code APE 4110 A - TVA n° FR 41357504018

Immo de France Normandie :

Le retournement du marché de la transaction observé à partir du second semestre 2022 s'est confirmé en 2023 avec une baisse de 400 K€ du chiffre d'affaires de cette activité. Les autres activités – gestion locative et syndic – ont progressé du fait des acquisitions réalisées à Dieppe fin 2022 et début 2023 et de la stabilité, voire d'une légère croissance des autres agences.

Au total, le chiffres d'affaires 2023 s'est inscrit à 6.127 K€, contre 6.200 K€ en 2022.
Le résultat net de la Société, s'est établi à 438 K€ en 2023 contre 522 K€ en 2022.

Les capitaux propres d'Immo de France Normandie s'établissent avant distribution à 9.554 K€ fin 2023, avec un endettement de 743 K€.

Gilbert Pierre Immobilier :

La restructuration de l'organisation commerciale de la filiale Gilbert Pierre Immobilier, ainsi que la bonne tenue des métiers de gestion et syndic ont permis de compenser le violent repli de l'activité transaction (- 43 %). Ainsi, le résultat net de GPI a progressé en 2023 : 166 K€ contre 114 K€ en 2022.

Le résultat consolidé des différentes structures s'établi comme suit :

Consolidé Groupe IDFN 2023 (en €)						
Sociétés	CA HT	2023/2022	Résultat Net	2023/2022	Résultat consolidé*	2023/2022
Immo de France Normandie	6 126 743	-1,2%	437 923	-13,3%		-
Gilbert Pierre Immobilier	1 602 505	-11,2%	166 033	46,0%		-
Cabinet Delaboue	290 680	NS	80	NS		-
Carpentier Assurances	178 527	7,0%	118 942	7,9%		-
Total consolidé	8 198 455	0,0%	-	-	612 376	16,5%
Résultat consolidé / Chiffres d'affaires					7,5%	

* Elimination du dividende Carpentier Assurances du résultat IDFN

La consolidation des activités conduit à une stabilité du chiffre d'affaires et à un résultat net supérieur à 600 K€.

Pour 2024, si la détente sur les taux d'intérêts se confirme l'activité devrait amorcer une reprise.

[Partie 4 : Administration de la société

A – CONSEIL D’ADMINISTRATION

Composition du Conseil d’Administration

La composition du Conseil au 31 décembre 2023 est la suivante :

Administrateurs	Représenté par	Date de renouvellement arrêté des comptes 2023 (AG 2024)	Date de renouvellement arrêté des comptes 2024 (AG 2025)	Date de renouvellement arrêté des comptes 2025 (AG 2026)
Monsieur William BORDEAUX, Président		X		
Monsieur Michel PRIGENT				X
Monsieur Jean-Marcel LEMETAIS				X
Monsieur Bernard MARGUET		X		
Monsieur Michel TIFFON			X	
Madame Karine JULIEN				X
Monsieur René LEBLANC				X
LOGICAP Normandie	Monsieur Franck GIROUARD			X
LOGICAP	Monsieur Jean-Christophe PICHON			X
LOGIRYS	Monsieur Christian GIUGANTI			X
LOGIREP	Monsieur Cédric LORET			X

<u>COMMISSAIRES AUX COMPTES</u>		
Cabinet MAZARS	Monsieur Mickael COMPAGNON	Date de renouvellement Arrêté des comptes 2023 (AG 2024)

<u>REVISEURS</u>

B - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE

Selon l’article L 225-102-1 du Code du Commerce, le rapport du Conseil d’Administration comprend également en annexe, la liste de l’ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société pour chacun des mandataires durant l’exercice.

Choix de la modalité d’exercice de la Direction Générale :

Depuis le 5 juin 2023, le Conseil d’Administration s’est prononcé pour la séparation des fonctions de Président du Conseil d’Administration et de Directeur Général exercées par Monsieur William BORDEAUX en nommant à la Direction Général Monsieur René LEBLANC et à la Direction Générale Déléguée Monsieur Bruno MOSCARDINI.

Conventions en cours en 2023 :

- Convention de partenariat pour la gestion des prêts et avances Missions sociales avec le CIO, membre du Groupe CIB dont LA FONCIERE CIB est associée de la société.
- Délégations en application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du code de Commerce. Une délégation bancaire a été concédée à Monsieur Bruno CATERO, salarié de la Compagnie Immobilière de Bretagne dans le cadre de la gestion des missions sociales de la SACICAP Le Havre Normandie déléguée à la SACICAP de L'Orne.
- Refacturation par la SACICAP à IDFN d'une prestation de services.

Les conventions règlementées sont communiquées aux Commissaires aux Comptes et celles-ci font l'objet d'un rapport spécial joint en annexe.

C - MANDATS ET RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Au 31 décembre 2023, le commissaire aux comptes est le cabinet MAZARS.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports du Commissaire aux Comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

[Partie 5 : Informations relatives au capital

A - CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, il est indiqué en annexe l'identité des principaux actionnaires de la société.

Nous vous informons de l'identité des personnes possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social.

Au 31 décembre 2023, la situation était la suivante :

- Personnes disposant de plus du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social : LOGIREP et LOGIRYS.
- Personnes disposant de plus du dixième du capital social : LOGICAP et LOGICAP Normandie.
- Personnes disposant de plus du vingtième du capital social : Néant

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à **720 894 €** pour **240 298 actions**.

Il est rappelé que chaque associé dispose d'une voix à l'Assemblée.

Des collèges sont institués pour organiser les droits de vote et maintenir l'équilibre entre les associés, en tenant compte notamment de l'implication passée et future des associés dans la conduite du projet économique et social de la société :

- **Collège 1** : composé des accédants et autres bénéficiaires (cat. 1) et des salariés de la SACICAP (cat. 1) dispose de **10 % des droits de vote**,
- **Collège 2** : composé des partenaires directement impliqués dans le projet (cat. 6) et des porteurs de capital (cat. 8) dispose de **10 % des droits de vote**,
- **Collège 3** : composé des Organismes de développement de l'habitat social (cat. 4) dispose de **50 % des droits de vote**,
- **Collège 4** : composé des Partenaires membre du réseau (cat. 11) dispose de **10 % de droits de vote**,
- **Collège 5** : composé des Personnalités qualifiées (cat. 5), Partenaires apporteurs de compétences (cat. 7), Partenaires économique privés (cat. 8), Partenaires économiques publics (cat. 9) dispose de **10 % des droits de vote**.
- **Collège 6** : composé des Collectivités territoriales (cat. 3) dispose de **10 % de droits de vote**,

B - ACTIONNARIAT SALARIE

- En 2023, la SACICAP Le Havre Normandie ne compte pas de salarié.

[Partie 6 : Informations sur les délais de paiement

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement des clients et des fournisseurs en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et non réglées au 31 décembre 2023 dont le terme est échu. (Tab prévu au I de l'article D 441-4).

Les délais de paiement sont normaux.

	<30 jours		De 30 à 60 jours		>60 jours		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Dettes fournisseurs à échoir				18 K€				18 K€
Créances clients à échoirs				Néant				Néant

[Partie 7 : Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice Perspectives d'avenir

A – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'évènement particulier à signaler depuis la clôture.

B – PERSPECTIVES D'AVENIR 2024 :

- Poursuite des missions sociales afin d'atteindre les nouveaux objectifs fixés par la convention signée avec l'Etat et déclinée par Procivis UES-AP pour chaque SACICAP.

- Poursuite des projets de développement d'opérations de promotion immobilière en concertation avec Logicap et Logih Normandie afin d'atteindre un objectif de production de 30 à 40 logements en réalisation.

Ce choix de développement se fait sans sous-estimer la conjoncture fluctuante et incertaine. Cela conduit à engager – donc à risque – en amont les études nécessaires pour confirmer les hypothèses prises en Comité d'Investissement de Logih Normandie mais en évitant d'être engagé de façon définitive dans nos opérations (pas d'achat sans conditions sauf avis contraire du CI).

Une aggravation majeure de la conjoncture, ne peut pas être écarté, ceci se traduirait alors par des pertes correspondant aux études abandonnées et aux frais de structure non couverts. Il convient donc de se garder de devoir supporter le poids, beaucoup plus lourd d'actifs immobiliers (terrains, constructions) dont la valeur se révélerait supérieure à celle d'un marché effondré.

Ce choix est assumé par l'ensemble du Conseil d'Administration pour s'inscrire dans la vocation de la société et atteindre les objectifs à Moyen Terme.

- Soutien à la filiale Immo de France Normandie pour la poursuite de son développement.

Liste des mandats et fonctions des administrateurs en annexe.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 340 242,38 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -109 522,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/04/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et informat 3 à 4 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Il est à noter que les informations chiffrées concernant les immobilisations financières sont en K€

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

A chaque clôture, les titres CIFD font l'objet d'un test de dépréciation. En cohérence avec la pratique de marché dans le secteur bancaire, la méthode retenue consiste à actualiser les projections de flux de capitaux propres jusqu'à l'extinction de l'encours (soit la fin de la période de résolution ordonnée).

Pour la clôture 2023 et comme chaque année, la valorisation de ces titres a été mise à jour. Celle-ci a été réalisée sur la base consolidée selon la méthode des flux actualisés d'écoulement des fonds propres et repose sur les méthodes et hypothèses présentées dans les faits caractéristiques de l'exercice ci-précédemment indiqués.

Ce qui en résulte, qu'au 31 décembre 2023 la valeur nette comptable des titres CIFD détenus par la Société est de 0.80 euros par action.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.		Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			
CORP.		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
Matériel de transport					
Matériel de bureau & info., mobilier		5 444		806	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	5 444		806
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	11 962 590		71 216
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	707 024		1 244 240
		TOTAL IV	12 669 614		1 315 456
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	12 675 058		1 316 262

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.		Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
		Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II				
CORP.		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts, aménagts d.				
Matériel de transport						
Mat.bureau, info., mob.		968		5 282		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III	968	5 282		
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations	2 548 860		9 484 946	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières	787 998		1 163 265	
		TOTAL IV	3 336 858	10 648 212		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	3 337 827	10 653 493		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	3 850	1 137	968	4 019
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 850	1 137	968	4 019
TOTAL GENERAL		3 850	1 137	968	4 019

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
Immo. corpor.	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	9 901 500	68 873	2 548 860	7 421 512
Autres	20 829			20 829
TOTAL	9 922 329	68 873	2 548 860	7 442 341
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	9 922 329	68 873	2 548 860	7 442 341

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL I						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II						
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence	9 901 500	68 873	2 548 860	7 421 512
		- titres de participation				
		- autres immobs financières	20 829			20 829
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation						
TOTAL III		9 922 329	68 873	2 548 860	7 442 341	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		9 922 329	68 873	2 548 860	7 442 341	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation					
	- financières		68 873			
	- exceptionnelles			2 548 860		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le tableau des participations fait état des derniers éléments connus qui sont indiqués en K€.

La participation de SACICAP à hauteur de 0.46% du capital de la Société CIFD représente 7811K€ en valeur brute et 459K€ en valeur nette (elle ne fait pas partie du tableau ci-dessous puisque la participation est inférieure à 10% du capital social)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1) A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3) 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) IDFN - 124 BOULEVARD DE STRASBOURG 76600 LE HAVRE - 437705080 B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au § A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au § A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	9 554		16,91	1 264	1 264					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 163 125		1 163 125
	Autres immobilisations financières	140		140
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	350 007	350 007	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	10 696	10 696	
	Charges constatées d'avance	83	83	
TOTAUX		1 524 051	360 786	1 163 265
REVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		- Prêts accordés en cours d'exercice	1 244 240	
(2) des		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	787 998	
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	680 844		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	83
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	83

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	10 696
Disponibilités	4 691
TOTAL	15 387

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31.12.2023, les associés qui composent le capital social, sont répartis de la façon suivante :

- Personnes Morales : 17 associés
- Personnes Physiques : 41 associés

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 821,00	3,00
Titres émis pendant l'exercice	116 859,00	3,00
Titres remboursés pendant l'exercice	51,00	3,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	123 629,00	3,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
à 1 an max. à l'origine					
à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		41 032	41 032		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & autres collectifs					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		4 926	4 926		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		7 399	7 399		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		53 357	53 357		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
SUBVENTION LOGEO SEINE	10 000	
LIQUIDATION TITRES CORIHN	2 548 860	
Cession (Mise au Rebut - HS) 21830000-6-IPHONE 12 PRO M	107	
REMISE CHEQUES 4054 CAISSE AHCNOR/NOR-HUYN		230
VIR SCP GOMEZ ET BRILLON 02701 A PROCIVIS RBST D		2 426
REMISE CHEQUES 7484073 CAISSE DEPOT AHCNOR-N		150
LIQUIDATION TITRES CORIHN		2 548 860
TOTAL	2 558 967	2 551 666

Liasse fiscale

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE LA HUNE COWORKINK 154 RUE VICTOR HUGO 76600 LE HAVRE					
SIRET 3 5 7 5 0 4 0 1 8 0 0 0 5 6			Mél : w.bordeaux@orange.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées Promotion immobilière de logements				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		123 766	

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de formulaires n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays				Nom / Adresse	
				État de résidence	
				N°	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	
Si oui, indication du logiciel utilisé				ISACOMPTA CONNECT	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
TALENZ CASTEL EXPERTISE 24 rue du Maréchal Gallieni 76600 LE HAVRE <i>Tél : 0235192585</i>		<i>Tél :</i>	
<input type="checkbox"/> OGA/OMGA	<input type="checkbox"/> Viseur conventionné	<input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant :	
<i>N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné</i>		Date : 19/04/24 Lieu : LE HAVRE	
		Président	
		Qualité et nom du signataire : BORDEAUX WILLIAM	
		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		<i>prestataire :</i>	

Désignation de l'entreprise : <u>SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>LA HUNE COWORKINK 76600 LE HAVRE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>3 5 7 5 0 4 0 1 8 0 0 0 5 6</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le, 31/12/2023	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 019
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	7 421 512
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (4)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	20 829
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	140
TOTAL (II)		BJ	BK	7 446 360
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Créances	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	10 696
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	350 007
	DIVERS	CD	CE	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	772 323	
Disponibilités	CF	CG	772 323	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	83	
TOTAL (III)	CJ	CK	1 133 109	
Comptes de régularisation		CW		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM			
Primes de remboursement des obligations (V)	CN			
Ecarts de conversion actif * (VI)	CO			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	7 446 360
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'1 an :
Clause de réserve de propriété :*				CR
Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 370 887)		DA	720 894	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 588	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	3 670 926	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-109 522	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	4 286 886	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
		DO	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR	TOTAL (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	4 926	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	41 032	
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	7 399	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	TOTAL (IV)		
		ED	53 357		
Ecart de conversion passif *		ED	TOTAL (V)		
		EE	4 340 242		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	53 357	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	11 750	FI		FI	11 750	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 750	FK		FL	11 750	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	831	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 580
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	135 402	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) * HS				GA	1 030
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5 416	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	141 848	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-129 268	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	87 491	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 428	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	95 919	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	68 873	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	68 873
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	27 047	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-102 221	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 806
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 548 860
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 551 666
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 548 860
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	107
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 558 967
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-7 301
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 660 165
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 769 687
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-109 522
RENVUIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
		RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
SUBVENTION LOGEO SEINE	10 000		
LIQUIDATION TITRES CORIHN	2 548 860		
Cession (Mise au Rebut - HS) 21830000-6-IPHONE 12 PRO MAX A	107		
REMISE CHEQUES 4054 CAISSE AHCNOR/NOR-HUYNH		230	
VIR SCP GOMEZ ET BRILLON 02701 A PROCIVIS RBST DOSSIER LIPUS		2 426	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMPIA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KII		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 444	LC		LD	806	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
		Avances et acomptes		LK		LL		LM		
		TOTAL III		LN	5 444	LO		LP	806	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U	11 962 590	8V		8W	71 216	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	707 024	1U		1V	1 244 240	
	TOTAL IV			LQ	12 669 614	LR		LS	1 315 456	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	12 675 058	ØH		ØJ	1 316 262	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	968	MT	5 282	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG	968	NH	5 282	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX	2 548 860	ØY	9 484 946	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	787 998	2F	1 163 265	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	3 336 858	NK	10 648 212	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	3 337 827	ØL	10 653 493	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PII		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 850	QM	1 137	QN	968	QO	4 019	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL II		QU	3 850	QV	1 137	QW	968	QX	4 019	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	3 850	ØP	1 137	ØQ	968	ØR	4 019	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP-NQ-NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		UE	UF			
		68 873	UG	UH			
		2 548 860	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	1 163 125	UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	140	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	350 007	350 007			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 696	10 696			
	Charges constatées d'avance	VS	83	83			
	TOTAUX		VT	1 524 051	VU	360 786	VV
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	1 244 240				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	787 998				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	680 844				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 032	41 032			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	4 926	4 926			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 399	7 399			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	53 357	VZ	53 357		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SACICAP LE HAVRE-NORMAN		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31/12/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	
Charges non soumises à déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	68 872	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW 68 872	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis du CGI)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes particuliers / impositions autres	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %								I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR 68 872	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS 109 522	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes particuliers / impositions autres	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Mesures d'incitation	Avantages sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF	
				S.I.L.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH) 83 116	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH 192 638	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI) 123 766	
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO 123 766	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	371 625
Déficits transférés de plein droit (art. 209-11-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	371 625
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ	123 766
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK	495 391
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
S/TITRES DE PARTICIPATION 2022		8X	34 436	8Y
S/TITRES DE PARTICIPATION 2023		8Z	34 436	9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	68 872	YO
			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	-29 464		Dividendes		ZE		-29 464	
	Prélèvements sur les réserves		ØE			Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I		ØF	-29 464		TOTAL II		ZH		-29 464	
										(NB : le total I doit être égal au total II)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)		J7					YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	21 600		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8					XQ	2 313		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	25 907		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES	74 135				ST	85 582		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZI	135 402		
	- CFE, CVAE							YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS					9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YX			
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)							ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro de centre agréé *		XP						ZR		
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

Désignation de l'entreprise : SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE					Néant <input type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	IPHONE 12 PRO MAX A	968	968			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	19 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux		
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪				(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Table with 5 main columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées *, Montant antérieurement réintégré, Montant compris dans le résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Includes sub-sections for 'au cours de l'exercice' and 'exercices antérieurs'.

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Table with 5 columns: Origine des plus-values et date des fusions ou des apports, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Includes a TOTAL row at the bottom.

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
- ² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁵	Solde des moins-values à reporter col. ⁶ = ² + ³ - ⁴ - ⁵
	À 19 % ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ³	À 15 % ou 19 % ⁴		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01/01/2023.....		et clos le :31/12/2023.....	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			HX
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

1

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

3 5 7 5 0 4 0 1 8 0 0 0 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE

ADRESSE (voie)

LA HUNE COWORKINK 154 RUE VICTOR HUGO

CODE POSTAL

76600

VILLE

LE HAVRE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	4472
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

1

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 3 5 7 5 0 4 0 1 8 0 0 0 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SACICAP LE HAVRE-NORMANDIE

ADRESSE (voie) LA HUNE COWORKINK 154 RUE VICTOR HUGO

CODE POSTAL 76600 VILLE LE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	10
---	----	----

Forme juridique SA Dénomination IDFN

N° SIREN (si société établie en France) 437705080 % de détention 16,91

Adresse : N° 124 Voie BOULEVARD DE STRASBOURG

Code Postal 76600 Commune LE HAVRE Pays France

Forme juridique SAS Dénomination CORIHN

N° SIREN (si société établie en France) 439947664 % de détention 28,00

Adresse : N° 1209 Voie ROUTE DE PARIS

Code Postal 76520 Commune FRANQUEVILLE-SAINTE-PIERRE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright L'orange ISA (2024) ISALOWP/IA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.



TALENZ

ENTREPRENDRE
EST UN ART MAJEUR



TALENZ GROUPE FIDORG

BAYEUX

10 boulevard Sadi Carnot
14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 60 97
E-mail : bayeux@groupe-fidorg.fr

CAEN

Bâtiment le Trifide - 18 rue Claude Bloch
14050 Caen Cedex 4
Tél : 02 31 46 23 23
E-mail : caen@groupe-fidorg.fr

DEAUVILLE

Rue des Bateliers - ZI
14800 Touques
Tél : 02 31 14 62 00
E-mail : deauville@talenz-fidorg.fr

FLERS

15 rue du Théâtre
61100 Flers
Tél : 02 33 62 82 00
E-mail : flers@talenz-fidorg.fr

LE HAVRE

24 rue Maréchal Galliéni
76600 Le Havre
Tél : 02 35 19 25 85
E-mail : lehavre@talenz-fidorg.fr

PARIS

62 rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
Tél : 01 40 16 79 80
E-mail : paris@talenz-fidorg.fr

SAINT-LÔ

585 rue Henri Claudel - ZI Neptune II
50000 Saint-Lô
Tél : 02 33 77 87 97
E-mail : saint-lo@talenz-fidorg.fr

TARBES

13, rue Maréchal Foch
65000 Tarbes
Tél : 05 61 63 32 76
E-mail : toulouse@talenz-fidorg.fr

VIRE

3 rue des Halles, BP 70058
14500 Vire
Tél : 02 31 68 11 12
E-mail : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

